

Lundi 22 novembre 2021

Destination France : Plan de reconquête et de transformation du tourisme

Les acteurs du secteur saluent un premier pas mais appellent à plus d'ambition en termes d'objectifs et de moyens

Lors d'un déplacement le samedi 20 novembre à Amboise (37), **Jean CASTEX**, Premier ministre a présenté le Plan de reconquête et de transformation du tourisme. Il était accompagné par **Alain GRISSET**, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, et de **Jean--- Baptiste LEMOYNE**, secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie. Plusieurs membres de la CAT (Confédération des acteurs du tourisme) étaient présents à ce déplacement dont **Roland HEGUY**, président, **Jean---Virgile CRANCE**, vice---président, **Valérie BONED** (Les Entreprises du Voyage) et **Nicolas DAYOT** (FNHPA).

Les annonces du Premier ministre sur la reconquête du tourisme sont un signe positif pour les acteurs du secteur. L'importance du tourisme est reconnue par le Gouvernement pour son poids économique en l'incluant dans « France 2030 ».

Nous nous félicitons notamment du lancement prochain d'une grande campagne de communication sur l'attractivité des métiers du tourisme ainsi que du rôle reconnu des régions dans l'avenir du tourisme.

Toutefois, les membres de la CAT restent prudents après la présentation du plan, notamment quant aux moyens alloués. L'enveloppe 1,9 milliard d'euros sur 3 ans est très majoritairement composée de prêts remboursables (1,3 milliard) par les entreprises et ne suffira pas pour une relance solide et durable du secteur tourisme qui, pour mémoire, emploie 2 millions de personnes en France et contribue à hauteur de 8% du PIB. Les entreprises du tourisme et les collectivités partenaires du secteur doivent avoir plus de visibilité sur les financements pour leur permettre de mener des politiques et des projets concrets au service de la relance du tourisme. Nous comprenons, par exemple, que la création d'un réseau de formation d'excellence supplémentaire risquerait de faire doublon avec le réseau CFET existant, déjà soutenu par l'Etat.

De même, la volonté de faire monter en gamme l'offre touristique ne doit pas se traduire par un durcissement des normes, une augmentation des coûts et des tarifs, qui réduiraient la compétitivité du secteur ainsi que l'accès du plus grand nombre aux vacances.

Rappelons que le tourisme domestique représente les 2/3 de la consommation touristique en France.

Collectivement, nous devons rester vigilants pour que les financements soient fléchés vers la création d'emplois, le développement économique durable des territoires, l'attractivité des métiers du tourisme et l'accès du plus grand nombre au tourisme en France.

« Ces annonces ne doivent pas nous faire oublier la situation encore difficile que connaissent certaines de nos entreprises (transport, HCR, événementiel, ainsi que les secteurs du voyage et de la montagne) qui manquent cruellement de trésorerie et de capacités d'investissement. Si nous voulons, voir plus loin, n'oublions pas de sauvegarder le présent. Des mesures d'urgence n'apparaissent pas telle que la prolongation des PGE sur un plus long terme. Les acteurs du tourisme et le Gouvernement doivent poursuivre leur travail pour finaliser une politique du tourisme ambitieuse, crédible et pleinement financée. Pour y parvenir, nous appelons à un grand rendez-vous des acteurs du tourisme à l'automne 2022. » précise Roland HEGUY, président de la CAT (Confédération des acteurs du tourisme)

ANNEXE : Synthèse de la contribution des membres de la Confédération des acteurs du tourisme¹

Les recommandations proposées par les acteurs du tourisme réunis au sein de la CAT lisibles, efficaces et partagées par ceux qui produisent du tourisme. Elles s'appuient sur **3 axes** composés d'actions concrètes dont la mise en place est possible à condition que le courage et l'ambition soient au rendez-vous.

1/ Accompagner la sortie de crise et voir plus loin

- Soutenir les entrepreneurs du tourisme par un grand programme de développement et d'investissement (+ PGE long terme).
- Créer un ministère du tourisme pour incarner et coordonner la reconquête.

2/ Donner une impulsion forte pour booster la reprise du secteur

- Alléger les charges, et les normes pour soutenir la compétitivité de nos entreprises.
- Favoriser la relance du tourisme d'affaires et du secteur événementiel : moteurs puissants de l'économie touristique.
- Développer la promotion internationale du tourisme français (promotion du savoir--faire de la France).
- Faire du tourisme un enjeu majeur de la présidence française de l'Union européenne
- S'assurer que les financements découlant du plan de relance européen soient à la hauteur du poids de la France dans l'économie touristique de l'Union européenne.

3/ Préparer l'avenir du secteur avec tous ses acteurs

- Revaloriser l'image des métiers du tourisme pour attirer les talents et favoriser l'emploi sur tous les territoires.
- Mener une grande campagne sur l'attractivité des métiers du tourisme, soutenu par l'État, les régions et les Opco, autour des membres de la CAT et en lien avec le

¹Les propositions et avis émis par la CAT concernant le Plan de reconquête et de transformation du tourisme ont été coordonnées par Jean---Luc MICHAUD, président exécutif de l'Institut français du tourisme.

développement de la plateforme numérique sur l'emploi portée par l'IFT (Institut Français du Tourisme) et ses partenaires.

- Préserver et développer une offre vacances de qualité pour tous les Français en associant enjeux écologiques et économiques.
- Simplifier les institutions (clarification et simplification des compétences au niveau territorial en faisant des Conseil régionaux les pivots de la compétence tourisme) et mieux travailler avec les territoires pour développer leur attractivité.
- Moderniser les outils de veille, d'observation et d'évaluation et doter le tourisme des outils d'une industrie moderne.
- Renforcer l'encadrement et le contrôle des grands opérateurs du numérique exerçant une pression forte sur notre secteur (Airbnb, Booking, Expedia...). Le niveau abusif des prélèvements des opérateurs numériques sur l'offre touristique française doit être régulé tout en assurant une juste contribution fiscale de ces opérateurs à notre pays. En captant la valeur créée par les entreprises, les opérateurs du numérique fragilisent les capacités d'investissement des entreprises qui perdent ainsi en compétitivité.

Les membres de la CAT

